

Indre - Vigoux

Un bâtiment aux normes



Devant le hangar réhabilité, le ruban tricolore a été sectionné par Jean-Paul Chanteguet, député de l'Indre.

Samedi dernier, Gérard Blanchard, maire, et le conseil municipal, ont procédé à l'inauguration officielle du nouveau hangar communal. Lydie Lacou, conseillère départementale, et Jean-Paul Chanteguet, député de l'Indre, ont suivi la visite guidée et commentée de l'édifice. « *La commune a acheté le hangar transformé en atelier communal et le terrain à Pierre Beigneux, qui cessait son activité agricole pour une retraite bien méritée* », a résumé Gérard Blanchard avant de donner nombre de précisions, notamment celle de mettre les employés dans des conditions de travail optimales.

Subventionné à hauteur de 35 %, le montant du terrain et des bâtiments s'élève à 25.000 €. Le solde a été financé par les fonds propres de la commune. Le coût total de l'opération se monte à 120.000 €, avec une subvention de l'État (DETR) de 33.600 €, et une enveloppe parlementaire de 5.800 € du sénateur Jean-François Mayet. Le solde est financé par un emprunt sur 15 ans d'un montant de 110.000 €

Une seconde tranche de travaux pour les aménagements intérieurs est prévue, pour un montant de 10.000 €, subventionnée à hauteur de 50 % par une enveloppe parlementaire du député Jean-Paul Chanteguet.